



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

_____ **Rapport de recherche** _____

**Profil des femmes qui commettent
des infractions sexuelles**

This report is also available in English. Should a copy be required, it can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Profil des femmes qui commettent des infractions sexuelles

Kim Allenby

Direction de la recherche

Kelly Taylor

Direction de la recherche

Marianne Cossette

Secteur des délinquantes

et

Doris Fortin

Secteur des délinquantes

Service correctionnel du Canada

Mai 2012

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Remerciements

Nous tenons à reconnaître la contribution apportée par plusieurs personnes, sans lesquelles le présent rapport n'aurait pu être préparé. Premièrement, nous sommes reconnaissantes à Colette Cousineau qui a extrait les données du Système de gestion des délinquant(e)s, et à Julia Slanina et à Alex Yeaman qui ont codé les dossiers des délinquantes. Des collègues du Secteur des délinquantes ont aussi contribué à la communication des renseignements nécessaires à la présente étude; nous remercions donc Jennifer Harvey et Véronique Dagenais pour leur aide.

Résumé

MOTS CLÉS : *délinquantes, délinquantes sexuelles, infractions sexuelles*

Les femmes qui commettent des infractions sexuelles représentent moins de 1 % de la population de délinquantes au Canada. Pourtant, vu la nature de leurs crimes, il est primordial d'en savoir davantage sur ce sous-ensemble de la population. Les travaux effectués récemment par Gannon et Cortoni (2010) aident à se faire une idée sur la question; toutefois, dans l'ensemble, les recherches sur les délinquantes sexuelles sont limitées et celles qui sont disponibles traitent essentiellement des caractéristiques et des classifications typologiques des délinquantes et de leurs victimes. La présente étude trace un profil descriptif des délinquantes sexuelles qui nous aide à mieux connaître cette population et qui fournit un contexte pour les recherches actuelles et à venir.

Nous avons utilisé le Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) pour recueillir des données sur toutes les délinquantes sous responsabilité fédérale au Canada désignées, entre 2001 et 2010, comme étant des délinquantes sexuelles ($N = 58$). Les données ont été recueillies par extraction automatique et par examen manuel des dossiers. Les résultats révèlent que les délinquantes sexuelles sont le plus souvent de race blanche et dans la trentaine au moment de leur admission. Elles présentent un haut niveau de risque et des besoins importants, ainsi qu'un faible potentiel de réinsertion sociale. La plupart (91 %) avaient des besoins manifestes en matière d'orientation personnelle et affective, et près des trois quarts (72 %) avaient des besoins manifestes dans le domaine des relations matrimoniales et familiales. L'examen des antécédents sociaux a révélé que 70 % des délinquantes ont été maltraitées dans leur enfance (sexuellement le plus souvent) et que 84 % avaient subi des violences (le plus souvent physiques) à l'âge adulte.

L'analyse des données relatives aux infractions révèle que 72 % des délinquantes ont été condamnées pour des infractions sexuelles (agression et exploitation, notamment), tandis que 16 % purgeaient des peines pour meurtre ou homicide involontaire coupable. Concernant la délinquance sexuelle, 72 % des femmes ont agi en présence d'au moins un complice, le partenaire de sexe masculin de la délinquante le plus souvent. Les victimes âgées de 12 à 17 ans (30 %), ou âgées de 5 à 11 ans (23 %) étaient les plus nombreuses. La plupart des victimes (71 %) étaient de sexe féminin et n'avaient pas de lien de parenté directe avec la délinquante.

Les analyses typologiques révèlent que plus de la moitié (55 %) des délinquantes étaient accompagnées ou contraintes par un homme au moment de l'infraction; 19 % ont agi de manière impulsive ou sous l'empire de la colère. Les premières (accompagnées-contraintes) avaient davantage de besoins manifestes dans le domaine des relations matrimoniales et familiales. Les secondes (colériques-impulsives) étaient à risque plus élevé et avaient davantage de besoins manifestes dans les domaines de la toxicomanie, des fréquentations, et de l'orientation personnelle et affective.

Ces résultats nous donnent une meilleure idée du risque et des besoins de ce sous-groupe particulier de délinquantes. Ils fourniront également un contexte pour les recherches qui tenteront d'élaborer un modèle descriptif de la délinquance sexuelle chez les femmes. Ces résultats fournissent également un contexte pour l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle version du programme pour les délinquantes sexuelles.

Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux.....	v
Introduction.....	1
Méthode	4
Participantes	4
Démarche	4
Sources des données	4
Système de gestion des délinquant(e)s	4
Opérationnalisation des principaux termes.....	6
Infraction à l'origine de la peine.....	6
Évaluation – Risque, besoins, motivation et potentiel de réinsertion sociale.....	6
Typologie	6
Résultats.....	8
Caractéristiques démographiques	8
Caractéristiques de l'infraction et de la peine.....	9
Caractéristiques de la délinquance sexuelle et de la présence d'un complice	9
Caractéristiques des victimes.....	11
Évaluation initiale des délinquantes.....	13
Indicateurs des besoins dans le domaine de l'orientation personnelle et affective.....	16
Autres indicateurs des besoins courants chez les délinquantes sexuelles.....	17
Traumatismes et violence subis dans l'enfance et à l'âge adulte.....	18
Analyses de typologies	19
Analyse	22
Les femmes qui commettent des infractions sexuelles	22
Complices et typologies	23
Limites	25
Conclusions et orientations à donner aux études futures	25
Bibliographie.....	27

Liste des tableaux

Tableau 1	<i>Caractéristiques démographiques : âge, origine ethnique et situation de famille</i>	8
Tableau 2	<i>Infraction la plus grave à l'origine de la peine</i>	9
Tableau 3	<i>Complices : présence, nombre, sexe et nature du lien avec la délinquante</i>	10
Tableau 4	<i>Nombre de victimes</i>	11
Tableau 5	<i>Information sur la victime : âge, sexe et nature du lien avec la délinquante</i>	12
Tableau 6	<i>Cote de sécurité à l'admission</i>	13
Tableau 7	<i>Niveau du risque et des besoins, degré de motivation et potentiel de réinsertion sociale à l'admission</i>	14
Tableau 8	<i>Évaluation par domaine à l'admission</i>	15
Tableau 9	<i>Indicateurs des besoins à l'admission dans le domaine de l'orientation personnelle et affective</i>	17
Tableau 10	<i>Autres indicateurs des besoins à l'admission</i>	17
Tableau 11	<i>Violence subie dans l'enfance et à l'âge adulte</i>	19
Tableau 12	<i>Typologie des délinquantes sexuelles</i>	19
Tableau 13	<i>Problèmes de réceptivité par catégorie</i>	21

Introduction

Au Canada, les femmes auteures d'infractions sexuelles représentent moins de 1 % de la population de délinquantes, et une femme pour vingt hommes environ commet des infractions sexuelles (Cortoni, Hanson et Coache, 2010). Concernant les taux de récidive de ces délinquantes, les recherches indiquent qu'ils se chiffrent respectivement à 1,5 % pour les nouvelles infractions sexuelles, à 9 % pour les nouvelles infractions avec violence (y compris sexuelle) et à 23,5 % pour toute nouvelle infraction tous types confondus (Cortoni, Hanson et Coache, 2010). La plupart des chercheurs qui se sont penchés sur les délinquantes sexuelles ont tenté d'établir une typologie de leurs cas (p. ex., Knopp et Lackey, 1987; Mathews, 1987; Mathews et coll., 1989; Syed et Williams, 1996; Vandiver et Kercher, 2004). Ces dernières années, Gannon, Rose et Ward (2008; 2010) ont innové en examinant les trajectoires qui ont conduit des femmes à commettre des infractions sexuelles, pour en dégager un modèle descriptif de la délinquance sexuelle chez les femmes.

Comme nous l'avons indiqué, on commence à mieux comprendre, depuis quelques années, la question de la délinquance sexuelle chez les femmes, tant en ce qui concerne l'aspect théorique que celui de l'élaboration de programmes à leur intention. Les données historiques, les études sur les victimes et les recherches effectuées auprès de délinquantes connues démontrent que bien des facteurs doivent être pris en compte pour établir les taux de prévalence de cette délinquance. Néanmoins, Saradjian (2010) affirme que le phénomène de l'exploitation sexuelle d'enfants par des femmes est moins rare qu'on le pensait. Sur le chapitre des théories, bien des chercheurs (dont les auteurs du présent rapport) estiment qu'il est contre-indiqué d'appliquer aux délinquantes des théories valables pour les délinquants, les hommes et les femmes se livrant à ce genre de comportement pour des raisons très différentes. Harris (2010) évoque l'application aux délinquantes sexuelles 1) de théories multifactorielles (fondées sur tout un éventail de facteurs interdépendants généralement prédéterminés par des études empiriques existantes – comme le sentiment d'impuissance); 2) de théories unifactorielles (fondées sur une seule variable donnée – comme la victimisation dans l'enfance); et 3) de théories microsociologiques (fondées sur des témoignages individuels et visant à expliquer le cheminement criminel et ses éléments constitutifs – comme le modèle des trajectoires criminelles). Nous sommes d'avis que les théories microsociologiques sont celles qui fournissent aux chercheurs l'explication la plus complète du phénomène de la délinquance sexuelle chez les femmes.

Selon une étude des besoins en santé mentale des femmes qui ont commis des infractions sexuelles (Rousseau et Cortoni, 2010), c'est chez ces femmes que les psychopathologies sont les plus fréquentes, de même que les antécédents de victimisation physique et sexuelle. Toutefois, les recherches effectuées sur la prévalence des troubles mentaux donnent des résultats divers à cause de problèmes méthodologiques, dont le manque d'uniformisation des évaluations et des définitions utilisées. Il est clair que, lors de l'évaluation du risque général associé aux délinquantes sexuelles, bien des organismes leur ont appliqué les instruments utilisés pour leurs homologues de sexe masculin. Selon Cortoni (2010), il s'agit là d'une erreur, car en raison du faible nombre de délinquantes sexuelles, on ne peut qu'aboutir à une surévaluation du risque de récidive. Elle ajoute qu'il est primordial que les évaluations s'appuient systématiquement sur des jugements cliniques empiriques, vu le manque d'instruments validés à utiliser auprès des délinquantes sexuelles.

Une étude effectuée sur la question du traitement (Ford, 2010) démontre que certaines des caractéristiques comportementales sous-jacentes à la délinquance sexuelle sont les mêmes pour les deux sexes. Toutefois, ces similitudes ne correspondent pas nécessairement aux mêmes besoins en matière de traitement, d'où la nécessité d'une formulation de cas et d'une planification de traitement individuelles qui tiennent compte des motivations et des attitudes différentes chez les hommes et chez les femmes. Le Canada (le SCC) et le Royaume-Uni (la Lucy Faithful Foundation) ont fait œuvre de pionniers dans leurs interventions auprès des délinquantes sexuelles (Blanchette et Taylor, 2010). Toutefois, vu le petit nombre de délinquantes bénéficiant de ces interventions, il faudra des années pour démontrer qu'elles contribuent à la réduction de la récidive.

Pour pouvoir intervenir efficacement et contribuer à la réinsertion sociale des délinquants, il est primordial de comprendre les différences existant entre les sexes relativement au comportement criminel. En outre, il importe de connaître les différences et les similitudes existant entre les sous-groupes de délinquants pour pouvoir élaborer des programmes de traitement centrés sur leurs besoins et/ou leurs comportements respectifs sous-jacents. Cela est particulièrement vrai pour les femmes qui ont commis des crimes sexuels. Ces femmes représentent une petite proportion de notre population de délinquantes, et ce n'est que récemment que nous avons progressé sur le plan de la théorie et de l'élaboration de programmes à leur intention (voir Gannon et Cortoni, 2010). Une analyse approfondie des caractéristiques des délinquantes sexuelles et des infractions commises peut nous éclairer au sujet des similitudes et des différences existant en matière de besoins, de risque et d'antécédents sociaux. Par ailleurs, une telle base de connaissances concernant ces caractéristiques

peut nous aider à dégager une typologie qui nous permettra de mieux comprendre les différences et les similitudes existant au sein de cette petite population. Ce type d'information servira à l'élaboration de programmes axés sur des besoins précis.

Un programme de recherche comprenant deux projets particuliers est en cours afin d'approfondir nos connaissances des femmes qui commettent des infractions sexuelles. Le premier projet, sur lequel porte le présent rapport, vise à établir un profil des délinquantes sexuelles et comprend une analyse préliminaire d'une typologie les concernant; le second poursuivra la démarche entreprise par Gannon et ses collègues et examinera les trajectoires de la délinquance sexuelle chez les femmes. On prévoit que cette analyse permettra de mieux comprendre cette population rarement étudiée. D'autre part, ce profil fournira un contexte en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un programme pour délinquantes sexuelles visant à répondre à leurs besoins, à réduire le risque de récidive qu'elles présentent et à favoriser leur réinsertion sociale.

Méthode

Participant(e)s

La sélection de notre échantillon est fondée sur la définition des délinquantes sexuelles élaborée par le SCC dans le cadre du protocole d'évaluation et de traitement établi pour ces femmes. Plus précisément, une délinquante sexuelle s'entend de toute femme qui :

- a) a été reconnue coupable d'une infraction sexuelle;
- b) a été reconnue coupable d'une infraction non sexuelle, mais ayant des motivations sexuelles;
- c) a admis avoir commis une infraction sexuelle pour laquelle elle n'a pas été condamnée (SCC, 2002).

Il est à noter que, selon cette définition, la prostitution et les infractions liées à la prostitution ne sont pas considérées comme des infractions sexuelles. Par conséquent, toutes les délinquantes rentrant dans l'une ou l'autre des catégories précitées et placées sous la surveillance du SCC (en établissement ou dans la collectivité) entre janvier 2001 et mars 2010 ont été incluses dans les analyses relatives à ce profil. Au total, 58 femmes font l'objet des analyses.

Démarche

Des données ont été recueillies pour toutes les participantes inscrites dans le Système de gestion des délinquant(e)s (SGD; décrit ci-dessous), par extraction automatique ou par codage manuel après examen des dossiers. Ont ainsi été réunis divers éléments d'information : données démographiques (p. ex., situation de famille, âge); précisions concernant les infractions; caractéristiques des complices et des victimes; évaluation à l'admission (p. ex., niveau du risque et des besoins); antécédents sociaux et autres.

Pour obtenir un profil descriptif des délinquantes sexuelles, nous avons analysé les données (présentées dans la section Résultats) pour voir si elles se trouvaient dans l'échantillon étudié; elles sont exprimées habituellement en fréquences ou taux de prévalence.

Sources des données

Système de gestion des délinquant(e)s

Le Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) est une base de données sur les

délinquant(e)s qui est contrôlée et mise à jour par le SCC. Il sert à enregistrer, recueillir et communiquer de l'information sur les délinquant(e)s purgeant une peine de ressort fédéral (SCC, 2009). Il est possible de télécharger des données directement du SGD ou encore d'examiner les dossiers des délinquant(e)s et coder manuellement l'information. Comme nous l'avons indiqué, ces deux méthodes ont été utilisées dans notre étude. Les données démographiques et les informations concernant la peine, le risque et les besoins ont été extraites directement de la base de données. Les données concernant les complices, les victimes, les antécédents de victimisation et la typologie ont été recueillies au moyen d'un examen manuel des dossiers des délinquantes. Pour veiller à ce que les données soient codées correctement, des contrôles de fiabilité ont été effectués entre évaluateurs. Pour ces contrôles, nous avons choisi au hasard la moitié des sujets de l'échantillon, et un second évaluateur indépendant a codé l'information concernant chaque cas retenu; nous avons ensuite comparé les cas à l'aide du coefficient Kappa de Cohen. Ces contrôles de fiabilité entre évaluateurs concernant les variables qui ont servi à notre étude ont tous donné des résultats allant de bons à excellents (0,60 – 0,80+; Landis et Koch, 1977). La seule variable pour laquelle la fiabilité n'était pas aussi bonne concernait la violence psychologique subie dans l'enfance (Kappa = 0,57). Il s'agit là d'un coefficient de fiabilité modérée qui n'est pas inhabituel pour ce type de variable, vu l'ambiguïté de ce qui est rapporté et interprété comme étant des actes de violence psychologique (par les codeurs ainsi que par les rédacteurs de rapports sur les délinquantes).

Évaluation des délinquantes – Évaluation initiale des facteurs dynamiques et évaluation initiale des facteurs dynamiques – version révisée

Dans le cadre de l'Évaluation initiale des délinquants (EID), on se sert de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) pour évaluer la présence de facteurs de risque dynamiques (facteurs susceptibles d'évoluer) chez le délinquant admis dans un établissement fédéral. L'IDAFD-R, version récemment révisée de l'Instrument originel, sert à définir les besoins du délinquant sur lesquels cibler les interventions correctionnelles afin de remédier à ces besoins et de réduire le risque de récidive (SCC, n.d.). Ces besoins rentrent dans sept catégories ou domaines des besoins criminogènes, soit : *emploi* (importance accordée à l'éducation et au travail dans ses valeurs et dans sa vie); *relations matrimoniales et familiales* (importance accordée à la vie familiale et soutien reçu de ses proches); *fréquentations* (importance accordée à la fréquentation de pairs non criminels); *toxicomanie; fonctionnement dans la collectivité* (connaissances et habiletés nécessaires à la vie quotidienne); *orientation personnelle et affective* (maîtrise que l'on est capable d'exercer sur sa vie); *attitude générale* (capacité de vivre dans le respect de la loi et de manière prosociale) (SCC, 2007).

Nous avons utilisé les indicateurs de l'EID, de l'IDAFD et de l'IDAFD-R pour analyser le niveau de risque et des besoins, le degré de motivation, le potentiel de réinsertion sociale, ainsi que la

présence de facteurs de risque dynamiques et de besoins dans l'échantillon des délinquantes sexuelles.

Opérationnalisation des principaux termes

Infraction à l'origine de la peine

Pour les besoins du présent rapport, l'expression *infraction à l'origine de la peine* désigne l'infraction qui a été commise et qui est à l'origine de la condamnation et de la peine d'emprisonnement actuelles.

Évaluation – Risque, besoins, motivation et potentiel de réinsertion sociale

Risque global

Il est essentiel de déterminer le niveau de risque global de chaque délinquant, puisqu'il sert à décider du niveau d'intervention qui convient. L'évaluation des facteurs statiques relatifs aux antécédents criminels, à la gravité de l'infraction et aux antécédents de délinquance sexuelle permet d'attribuer au délinquant un niveau de risque faible, moyen ou élevé (SCC, 2007).

Besoins criminogènes généraux

On s'appuie également sur une évaluation globale des facteurs criminogènes pour déterminer le niveau d'intervention qui convient. Une cote de risque faible, moyen ou élevé est ensuite attribuée au délinquant en fonction de l'importance et du nombre de ses besoins criminogènes (SCC, 2007).

Motivation

On assigne à chaque délinquant un niveau de motivation faible, moyen ou élevé en fonction de sa volonté de réaliser les objectifs de son plan correctionnel (SCC, 2007).

Potentiel de réinsertion sociale

Le potentiel de réinsertion sociale sert à évaluer le risque que présente un délinquant pour la collectivité, au moment de déterminer le niveau d'intervention nécessaire ou lorsque est envisagée sa mise en liberté sous condition (SCC, 2003). Pour les femmes, il est établi au moyen l'Échelle de classement par niveau de sécurité et de l'évaluation des facteurs dynamiques (c.-à-d. les besoins généraux) et statiques (c.-à-d. le risque global) (SCC, 2007).

Typologie

Comme nous l'avons mentionné, des chercheurs ont proposé une typologie préliminaire des

femmes qui commettent des infractions sexuelles. Dans la présente étude, nous appliquons une typologie déjà existante à l'échantillon étudié. La typologie utilisée a été conçue par Mathews et coll. (1989), puis étoffée par les travaux de Syed et Williams (1996).

La typologie proposée pour classer les délinquantes sexuelles est fondée sur des données concernant les complices, les victimes et la volonté de nuire. En voici les différentes catégories :

- a) *Accompagnées ou contraintes par un homme* - Une délinquante sexuelle rentrant dans cette catégorie agit en présence d'un partenaire de sexe masculin; elle s'en prend habituellement à un jeune enfant pendant une longue période. Les femmes ayant un complice de sexe masculin ont été subdivisées en deux groupes : accompagnées par un homme (celles qui ont participé de leur plein gré au comportement criminel); contraintes par un homme (celles qui ont été forcées d'y participer sous la menace réelle ou perçue de violence à leur endroit ou à l'endroit d'un enfant).
- b) *Initiatrices / amantes* – Une délinquante sexuelle rentrant dans cette catégorie agit seule et exerce généralement sa domination ou son pouvoir sur la victime. La victime est généralement un adolescent ou pré-adolescent avec lequel la délinquante est souvent persuadée d'avoir une relation consensuelle.
- c) *Prédisposées* - Une délinquante sexuelle rentrant dans cette catégorie agit seule; elle s'en prend à de jeunes enfants après avoir enduré elle-même des violences physiques et/ou sexuelles pendant toute son enfance et/ou dans ses relations amoureuses.
- d) *Colériques / impulsives* – La présence d'un complice est variable : certaines délinquantes de cette catégorie agissent seules, tandis que d'autres ont un ou plusieurs complices. Elles commettent une agression sexuelle avec violence de manière impulsive à l'occasion d'un autre crime ou sous l'empire de la colère pour humilier la victime ou se venger d'elle.

Résultats

Caractéristiques démographiques

Le tableau 1 présente les résultats obtenus concernant l'âge, l'origine ethnique et la situation de famille des délinquantes sexuelles de l'échantillon. Ces dernières avaient, en moyenne, 36,1 ans à leur admission ($\bar{ET} = 11,70$); elles étaient âgées de 19 à 73 ans. Lorsqu'on répartit les femmes de l'échantillon par groupe d'âge, on voit que les plus nombreuses (38 %) étaient dans la trentaine à leur admission dans un établissement fédéral. En outre, le quart d'entre elles (26 %) étaient dans la quarantaine. Les trois quarts (74 %) des femmes de l'échantillon étaient de race blanche, tandis que 19 % étaient des Autochtones. Concernant la situation de famille, les résultats ont révélé qu'une proportion plus ou moins égale des délinquantes de l'échantillon étaient mariées ou en union de fait (40 %) ou célibataires (36 %), tandis qu'une proportion légèrement plus faible étaient divorcées, séparées ou veuves (24 %). Des 55 femmes de l'échantillon pour lesquelles on disposait de données de l'IDAFD-R sur le niveau de scolarité, 69 % ($n = 38$) n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

Tableau 1

Caractéristiques démographiques : âge, origine ethnique et situation de famille

Variable démographique	Pourcentage (<i>n</i>)
Âge à l'admission	
< 20	6,9 (4)
20 – 29	17,2 (10)
30 – 39	37,9 (22)
40 – 49	25,9 (15)
50 +	12,1 (7)
Race	
Blanche	74,1 (43)
Autochtone ^a	19,0 (11)
Autre	6,9 (4)
Situation de famille	
Célibataire	36,2 (21)
Mariée / En union de fait	39,7 (23)
Divorcée / Séparée / Veuve	24,1 (14)

Nota : $n = 58$.

^a Amérindienne, Métisse ou Inuite.

Caractéristiques de l'infraction et de la peine

Presque toutes les femmes de l'échantillon purgeaient une peine d'une durée déterminée (91,4 %; $n = 53/58$); les cinq délinquantes restantes (8,6 %) purgeaient une peine d'une durée indéterminée¹. Dans le cas de celles qui purgeaient une peine d'une durée déterminée, la durée moyenne de la peine était de 44,70 mois ($\acute{E}T = 23,41$), et allait de 24 à 144 mois. Les peines les plus courantes étaient de 24 mois et 36 mois, 17 % ($n = 9/53$) des délinquantes étant condamnées à une peine d'emprisonnement de deux ans et 17 % à une peine de trois ans. Nous avons examiné l'infraction la plus grave à l'origine de la peine de chaque délinquante. Comme on pouvait s'y attendre, près des trois quarts des femmes de l'échantillon (72 %; tableau 2) avaient été condamnées pour des infractions de nature sexuelle. En outre, 16 % des femmes de l'échantillon avaient été condamnées pour meurtre ou homicide involontaire coupable.

Tableau 2

Infraction la plus grave à l'origine de la peine

Infraction la plus grave	Pourcentage (n)
Meurtre/homicide involontaire coupable	15,5 (9)
Infractions sexuelles ^a	72,4 (42)
Voies de fait	8,6 (5)
Vol qualifié	1,7 (1)
Autre	1,7 (1)

Nota : $n = 58$.

^aAgression sexuelle, exploitation sexuelle, contacts sexuels, attouchements et invitation à des contacts sexuels.

Caractéristiques de la délinquance sexuelle et de la présence d'un complice

L'examen des caractéristiques de la délinquance sexuelle a permis de constater que près des trois quarts des femmes de l'échantillon (72 %; $n = 42/58$) ont commis leurs infractions en présence d'au moins un complice (de un à quatre; voir le tableau 3), mais le plus souvent en présence d'un seul autre individu (76 %), soit un total de 60 complices pour l'ensemble de l'échantillon. La majorité des complices étaient de sexe masculin (82 %; $n = 49/60$); il s'agissait le plus souvent du partenaire de la délinquante (63 %; $n = 38$).

Dans certains cas, le comportement sexuel délinquant avait porté sur plusieurs années; toutefois, au moment où il a commencé, les délinquantes sexuelles avaient de 15 à 47 ans, soit un âge

¹ Une peine d'une durée indéterminée s'entend d'une peine d'emprisonnement imposée par un tribunal pour une période indéterminée.

moyen de 29,3 ans ($ÉT = 8,19$).

Tableau 3

Complices : présence, nombre, sexe et nature du lien avec la délinquante

Variable	Pourcentage (n)
	$N = 58$
Présence de complice(s)	72,4 (42)
Nombre de complices présents	$N = 42^a$
1	76,2 (32)
2	11,9 (5)
3	7,1 (3)
4	4,8 (2)
Caractéristiques démographiques	$N = 60^b$
Sexe	
Homme	81,7 (49)
Femme	18,3 (11)
Lien avec la délinquante	
Partenaire ^c	63,3 (38)
Ami / Connaissance	35,0 (21)
Parent	1,7 (1)

Nota : ^aÉchantillon de délinquantes sexuelles ayant agi en présence d'au moins un complice. ^bÉchantillon de complices. ^cConjoint de fait, mari ou être cher.

Caractéristiques des victimes

Dans les cas où nous disposons d'information complète sur les victimes ($n = 57$)², le total approximatif de victimes était de 104³. Dans la majorité des cas (58 %), il n'y avait qu'une victime; près du quart des femmes de l'échantillon avaient deux victimes (23 %; tableau 4).

Tableau 4

Nombre de victimes

Nombre de victimes	Pourcentage (<i>n</i>)
1	57,9 (33)
2	22,8 (13)
3	7,0 (4)
4	8,8 (5)
5	-- (-)
6	1,8 (1)
7	1,8 (1)

Nota : n = 57

Nous avons examiné les données concernant les victimes afin d'en dégager des caractéristiques démographiques communes éventuelles relativement à l'âge et au sexe, ainsi qu'à la nature du lien entre la victime et la délinquante. Ces données sont présentées au tableau 5. L'âge des victimes n'a pu être déterminé dans 17 % des cas ($n = 18/104$). Dans les cas où l'âge était connu, les victimes âgées de 12 à 17 ans étaient les plus nombreuses (36 %), suivi des victimes âgées de cinq à onze ans (28 %). Pour le reste, 21 % des victimes étaient des adultes âgés de plus de 18 ans et 15 % de jeunes enfants âgés de quatre ans ou moins.

La plupart des victimes étaient de sexe féminin (71 %) et n'avaient pas de lien direct avec la délinquante (« extra-familial ») (63 %). Un examen plus approfondi de la nature des relations entre la délinquante et la victime a révélé que, dans la plupart des cas, la victime était le propre enfant de la délinquante (36 %), une amie ou une connaissance (26 %) ou un enfant qui n'était pas celui de la délinquante (14 %). Dans ce dernier cas, la victime était le plus souvent une nièce ou un neveu, ou l'enfant de voisins.

² Dans un cas, nous n'avons pu accéder à des renseignements concernant les victimes.

³ Le nombre total de victimes est qualifié d'approximatif pour tenir compte de la possibilité que certaines victimes n'aient pas été mentionnées dans les rapports du SGD ou les déclarations des délinquantes.

Tableau 5

Information sur la victime : âge, sexe et nature du lien avec la délinquante

Variable	Pourcentage (n)
Âge ^a	
0 – 4	12,5 (13)
5 – 11	23,1 (24)
12 – 17	29,8 (31)
18+	17,3 (18)
Enfant inconnu	9,6 (10)
Inconnu	7,7 (8)
Sexe	
Masculin	28,8 (30)
Féminin	71,2 (74)
Lien avec la délinquante	
Intrafamilial	37,5 (39)
Extra-familial	62,5 (65)
Nature précise du lien	
Enfant de la délinquante	35,6 (37)
Enfant du partenaire	4,8 (5)
Autre enfant ^b	14,4 (15)
Partenaire	3,8 (4)
Ami / connaissance	26,0 (27)
Étranger	3,8 (4)
Autre ^c	4,8 (5)
Inconnu ^d	6,7 (7)

Nota : n = 104

^aDans les cas de maltraitance sexuelle pendant une longue période, l'âge était celui de la victime au début de la période. ^bNeveu ou nièce, sœur ou frère, cousin ou cousine, enfant de voisins âgé de moins de 18 ans au moment de l'infraction. ^cPatient(e) ou autre détenue. ^dDans un cas, il n'a pas été possible de déterminer la nature du lien entre la délinquante et la victime autre que intra-/extra-familial.

Évaluation initiale des délinquantes

Nous avons pu déterminer la cote de sécurité attribuée à l'admission pour 90 % des délinquantes sexuelles ($n = 52/58$) : cote de sécurité moyenne pour les deux tiers d'entre elles (64 %) et minimale pour le tiers restant (33 %) (voir le tableau 6).

Tableau 6

Cote de sécurité à l'admission

Cote de sécurité à l'admission	Pourcentage (<i>n</i>)
Minimale	32,7 (17)
Moyenne	63,5 (33)
Maximale	3,8 (2)

Nota : n = 52

Le tableau 7 présente la répartition des délinquantes sexuelles selon le niveau du risque et des besoins, le degré de motivation et le potentiel de réinsertion sociale. Les résultats révèlent que les délinquantes de l'échantillon à risque élevé et ayant de très grands besoins étaient les plus nombreuses (49 % et 72 %, respectivement). Ces chiffres n'ont rien d'étonnant vu l'échantillon étudié; toutefois, ils viennent enrichir la base de connaissances existantes selon lesquelles les femmes qui commettent des crimes sexuels sont généralement considérées comme une population ayant des besoins importants (une répartition des sept domaines de besoins criminogènes est présentée à la page 15). Par ailleurs, les pourcentages de sujets à risque élevé et ayant de très grands besoins sont, dans ce sous-segment, supérieurs à ceux que l'on constate normalement au Canada chez les délinquantes. En outre, plus de la moitié des femmes de l'échantillon avaient un degré de motivation moyen et un faible potentiel de réinsertion sociale (56 % et 51 %, respectivement).

Tableau 7

Niveau du risque et des besoins, degré de motivation et potentiel de réinsertion sociale à l'admission

Variable	Pourcentage(n)
Risque global	<i>N</i> = 51
Faible	13,7 (7)
Modéré	37,3 (19)
Élevé	49,0 (25)
Besoin global	<i>N</i> = 58
Faible	---
Modéré	28,1 (16)
Manifeste	71,9 (41)
Motivation	<i>N</i> = 41
Faible	19,5 (8)
Moyenne	56,1 (23)
Élevée	24,4 (10)
Potentiel de réinsertion sociale	<i>N</i> = 41
Faible	51,2 (21)
Moyen	34,1 (14)
Élevé	14,6 (6)

Nous avons analysé la répartition des besoins criminogènes des délinquantes sexuelles par domaine pour en dégager des tendances. On cible souvent ces besoins dans les interventions en vue de réduire la probabilité de récidive (Bonta et Andrews, 2007). Comme nous l'avons mentionné, les besoins criminogènes rentrent dans les domaines suivants : attitudes, fréquentations, toxicomanie, relations matrimoniales et familiales, fonctionnement dans la collectivité, orientation personnelle et affective, et emploi. Le tableau 8 présente la répartition des délinquantes sexuelles selon l'évaluation obtenue par domaine – « Facteur considéré comme un atout » (bons antécédents contribuant à la réinsertion sociale); « Besoin minime ou inexistant »; « Besoin modéré »; ou « Besoin manifeste ».

Tableau 8

Évaluation par domaine à l'admission

Domaine	Pourcentage (n)
Fonctionnement dans la collectivité	
Facteur considéré comme un atout	1,8 (1)
Besoin minime ou inexistant	64,9 (37)
Besoin modéré	28,1 (16)
Besoin manifeste	5,3 (3)
Relations matrimoniales et familiales	
Facteur considéré comme un atout	-- (-)
Besoin minime ou inexistant	14,0 (8)
Besoin modéré	14,0 (8)
Besoin manifeste	71,9 (41)
Toxicomanie	
Besoin minime ou inexistant	50,9 (29)
Besoin modéré	15,8 (9)
Besoin manifeste	33,3 (19)
Orientation personnelle et affective	
Besoin minime ou inexistant	-- (-)
Besoin modéré	8,8 (5)
Besoin manifeste	91,2 (52)
Attitudes	
Facteur considéré comme un atout	12,3 (7)
Besoin minime ou inexistant	57,9 (33)
Besoin modéré	24,6 (14)
Besoin manifeste	5,3 (3)
Emploi	
Facteur considéré comme un atout	8,8 (5)
Besoin minime ou inexistant	28,8 (16)
Besoin modéré	52,6 (30)
Besoin manifeste	10,5 (6)
Fréquentations	
Facteur considéré comme un atout	3,5 (2)
Besoin minime ou inexistant	57,9 (33)
Besoin modéré	22,8 (13)
Besoin manifeste	15,8 (9)

Nota : n = 57.

Ces résultats sont révélateurs des besoins communs des délinquantes sexuelles. Presque toutes (91 %) ont un besoin manifeste dans le domaine de l'orientation personnelle et affective. De plus, elles sont nombreuses (72 %) à avoir un besoin manifeste dans le domaine des relations matrimoniales et familiales. D'autre part, 63 % des délinquantes sexuelles de l'échantillon ont un besoin modéré (53 %) ou manifeste (11 %) dans le domaine de l'emploi, et 49 % ont un besoin modéré (16 %) ou manifeste (33 %) dans le domaine de la toxicomanie. Les délinquantes de l'échantillon ont donc davantage de besoins dans les domaines de l'orientation personnelle et affective, et des relations matrimoniales et familiales. En fait, comparativement à l'ensemble de la population des délinquantes sous responsabilité fédérale, cet échantillon de délinquantes sexuelles a nettement plus de besoins dans les domaines de l'orientation personnelle et affective, et des relations matrimoniales et familiales, et moins de besoins dans les domaines de la toxicomanie, des attitudes et des fréquentations.

Indicateurs des besoins dans le domaine de l'orientation personnelle et affective

Vu le grand nombre de délinquantes sexuelles ayant des besoins manifestes dans le domaine de l'orientation personnelle et affective, nous avons examiné plus en profondeur d'autres indicateurs pertinents. Ces indicateurs sont tirés de l'IDAFD et de l'IDAFD-R (voir le tableau 9). Ils démontrent que la plupart des délinquantes sexuelles ont de la difficulté à résoudre des problèmes interpersonnels (76 %), manquent d'assertivité (69 %), ont de la difficulté à faire face au stress (69 %), sont, dans une certaine mesure, inconscientes des conséquences (67 %) et ont de la difficulté à faire des choix (67 %). D'autres problèmes courants chez les délinquantes de l'échantillon sont les attitudes sexuelles déviantes (66 %), l'impulsivité (50 %) et la difficulté à reconnaître ses problèmes (46 %).

On aurait avantage à tenir compte des problèmes précités dans l'élaboration de programmes: a) qui soient adaptés aux styles d'apprentissage des délinquantes; b) qui permettent de remédier à ces problèmes par des interventions et un contenu qui conviennent.

Tableau 9

Indicateurs des besoins à l'admission dans le domaine de l'orientation personnelle et affective

Indicateur de besoin	Pourcentage (n)
Difficulté à reconnaître ses problèmes	45,5 (25/55)
Difficulté à résoudre des problèmes interpersonnels	76,4 (42/55)
Difficulté à faire des choix	66,7 (36/54)
Inconscience des conséquences	67,3 (37/55)
Impulsivité	50,0 (27/54)
Comportement agressif	27,8 (15/54)
Comportement manipulateur	38,9 (21/54)
Manque d'assertivité	68,5 (37/54)
Difficulté à faire face au stress	68,5 (37/54)
Préférences sexuelles déviantes	38,5 (20/52)
Attitudes sexuelles déviantes	66,0 (35/53)
Manque d'empathie	39,6 (21/53)
Difficultés à résoudre des conflits	77,1 (37/48)

Autres indicateurs des besoins courants chez les délinquantes sexuelles

Outre les indicateurs concernant l'orientation personnelle et affective, nous avons analysé les indicateurs d'autres besoins criminogènes dans divers domaines (relations matrimoniales et familiales, fréquentations, toxicomanie et emploi) pour en déterminer la prévalence au sein de l'échantillon. Les principaux indicateurs sont présentés au tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10

Autres indicateurs des besoins à l'admission

Domaine et indicateurs correspondants	Pourcentage (n)
Relations matrimoniales et familiales	
Attachement limité dans l'enfance	29,1 (16/55)
Relations parentales négatives	58,2 (32/55)
Témoin de violence familiale dans l'enfance	42,6 (23/54)
Victime de violence conjugale	74,5 (41/55)
Fréquentations	
Isolement social / Attachement limité à la communauté	50,0 (27/54)
Toxicomanie	
Abus d'alcool	36,4 (20/55)
Abus de drogues	45,5 (25/55)
Emploi	
Sans emploi à l'arrestation	42,6 (23/54)

Comme on peut le voir, dans le cas des délinquantes sur lesquelles on dispose de l'information, un peu moins de la moitié (43 %) ont indiqué avoir été témoins de violence familiale ou de violence conjugale alors qu'elles étaient enfants, tandis que les trois quarts (75 %) ont indiqué avoir été elles-mêmes victimes de violence conjugale plus tard dans leur vie. Un peu moins de la moitié des femmes de l'échantillon (43 %) étaient sans emploi au moment de leur arrestation, tandis que la moitié (50 %) étaient isolées socialement ou avaient peu d'attachement à la communauté. Concernant la toxicomanie, 46 % des délinquantes ont indiqué qu'elles abusaient des drogues et 36 % qu'elles abusaient de l'alcool.

Traumatismes et violence subis dans l'enfance et à l'âge adulte

Des études ont démontré que la plupart des femmes qui commettent des infractions sexuelles ont été, leur vie durant, victimes de violence (p. ex., Johansson-Love et Fremouw, 2009; Strickland, 2008). Les antécédents de violence dans l'enfance et à l'âge adulte ont pu être établis dans le cas de 56 et 55 femmes, respectivement⁴. Nous avons constaté que 70 % ($n = 39/56$) des délinquantes sexuelles avaient été victimisées durant leur enfance, et que 84 % ($n = 46/55$) l'avaient été à l'âge adulte. Le tableau 10 présente une description plus détaillée des actes subis par les délinquantes maltraitées alors qu'elles étaient enfants ou à l'âge adulte. Il montre clairement que la grande majorité des femmes de l'échantillon ont été maltraitées sexuellement durant leur enfance et physiquement à l'âge adulte : parmi celles qui ont été maltraitées alors qu'elles étaient enfants, 82 % ont subi des violences sexuelles (57 % des femmes de l'échantillon dont nous avons pu établir la victimisation dans l'enfance; $n = 32/56$); parmi celles qui ont été maltraitées à l'âge adulte, 85 % ont subi des violences physiques (71 % des femmes de l'échantillon dont nous avons pu établir la victimisation à l'âge adulte; $n = 39/55$).

Ces constatations corroborent les conclusions d'études antérieures selon lesquelles la victimisation sexuelle durant l'enfance est fréquente chez les délinquantes sexuelles (Strickland, 2008). Par ailleurs, selon l'une des typologies proposées pour les délinquantes sexuelles, nombre de femmes rentrent dans la catégorie « contraintes par un homme » en ce sens qu'elles se livrent à la délinquance sexuelle par peur ou sous la menace de violence physique (ou autre) de la part d'un partenaire (Mathews et coll., 1989); la proportion élevée de délinquantes qui ont subi des violences physiques à l'âge adulte va dans le même sens.

⁴ L'examen des dossiers n'a pas permis de déterminer s'il y avait des antécédents de violence dans l'enfance pour deux délinquantes, et à l'âge adulte pour trois délinquantes.

Tableau 11

Violence subie dans l'enfance et à l'âge adulte

Variable	Pourcentage (n)
Victimisation dans l'enfance	<i>N</i> = 39
Violence psychologique / verbale	69,2 (27)
Violence physique	56,4 (22)
Violence sexuelle	82,1 (32)
Victimisation à l'âge adulte	<i>N</i> = 46
Violence psychologique / verbale	63,0 (29)
Violence physique	84,8 (39)
Violence sexuelle	47,8 (22)

Analyses de typologies

Des chercheurs ont tenté dans le passé d'établir une typologie des délinquantes sexuelles (p. ex., Mathews et coll., 1989; Syed et Williams, 1996; Vandiver et Kercher, 2004). Comme l'illustre le tableau 12 ci-dessous, concernant notre échantillon, les délinquantes sexuelles rentrant dans la catégorie « Accompagnées par un homme », c'est-à-dire celles qui se livrent à la délinquance en présence d'un complice de sexe masculin, sont les plus nombreuses (40 %). En outre, 16 % des femmes de l'échantillon étaient accompagnées par un homme, mais ont agi sous la contrainte par peur ou sous la menace de leur complice. Enfin, 19 % des femmes de l'échantillon rentrent dans la catégorie « Colériques ou impulsives ». Sur les 11 délinquantes sexuelles rentrant dans cette catégorie, près de la moitié (46 %; *n* = 5) ont été condamnées pour homicide, tandis que le tiers (36 %; *n* = 4) ont été condamnées pour voies de fait.

Tableau 12

Typologie des délinquantes sexuelles

Catégorie	Pourcentage (n)
Contraintes par un homme	15,5 (9)
Accompagnées par un homme	39,7 (23)
Initiatrices ou amantes	6,9 (4)
Colériques ou impulsives	19,0 (11)
Prédisposées	5,2 (3)
Autre / impossible à classer	13,8 (8)

Huit des femmes de l'échantillon ne rentraient pas vraiment dans l'une ou l'autre des

catégories précitées. La plupart d'entre elles ne correspondaient pas à la typologie proposée dans notre étude, mais certaines rentraient effectivement dans une catégorie proposée dans d'autres études. La catégorie « Délinquantes ayant des troubles mentaux » proposée dans une étude antérieure (Mathews et coll., 1989) comprend les femmes dont la délinquance est due à de graves troubles mentaux ou psychologiques. Un nombre limité de délinquantes de l'échantillon appartenait à cette catégorie.

Nous avons examiné plus en profondeur les cas selon la typologie à laquelle ils correspondaient afin de déterminer s'il y avait des différences relativement au risque et aux besoins chez celles qui agissaient en présence d'un complice de sexe masculin (c'est-à-dire qui étaient accompagnées ou contraintes par un homme) ou chez celles qui agissaient sous l'impulsion du moment ou sous l'empire de la colère. Comme ces deux groupes sont les plus nombreux dans notre échantillon, nous les avons comparés au reste des délinquantes sexuelles de l'échantillon. Les résultats sont présentés au tableau 13 ci-dessous.

Nous avons noté des différences significatives dans le domaine des relations matrimoniales et familiales chez les délinquantes sexuelles accompagnées ou contraintes par un homme : elles étaient plus susceptibles que les autres d'avoir des besoins manifestes dans ce domaine (84 % contre 56 %).

Quant aux délinquantes sexuelles colériques ou impulsives, nous avons constaté, chez elles, des différences significatives par rapport aux autres femmes de l'échantillon concernant le niveau du risque et des besoins dans les domaines de la toxicomanie et des fréquentations⁵. Concernant le niveau de risque, les délinquantes colériques ou impulsives étaient toutes à risque moyen ou élevé, contre 83 % des autres femmes de l'échantillon. Pour ce qui est du niveau des besoins, les délinquantes de cette catégorie étaient plus susceptibles d'avoir des besoins manifestes dans le domaine de la toxicomanie (80 % contre 23 %) et légèrement moins susceptibles de n'avoir aucun besoin ou des besoins minimes dans le domaine des fréquentations (30 % contre 34 %). De plus, nous avons constaté qu'elles étaient plus susceptibles d'être condamnées pour d'autres infractions (meurtre/homicide involontaire coupable, voies de fait, vol qualifié), tandis que les autres délinquantes sexuelles étaient plus susceptibles d'être condamnées pour des infractions sexuelles (contacts sexuels, attouchements, exploitation), $\chi^2(4, n = 58) = 31,98, p < .001$.

⁵ La prudence est de rigueur dans l'interprétation des résultats concernant l'orientation personnelle et affective, compte tenu : a) de la proportion élevée de délinquantes sexuelles ayant des besoins manifestes dans ce domaine; b) du petit nombre de délinquantes sexuelles de l'échantillon qui rentraient dans la catégorie « Colériques ou impulsives ».

Tableau 13

Problèmes de réceptivité par catégorie

	dl	χ^2
Complice de sexe masculin ($n = 25$)		
Niveau du risque	2	0,22
Niveau des besoins	1	0,00
Degré de motivation	2	2,12
Potentiel de réinsertion sociale	2	0,31
Domaines		
Emploi	3	1,56
Toxicomanie	2	4,31
Fréquentations	3	4,40
Attitudes	3	1,09
Fonctionnement dans la collectivité	3	1,17
Orientation personnelle et affective	1	0,58
Relations matrimoniales et familiales	2	5,85*
Colériques ou impulsives ($n = 10$)[†]		
Niveau du risque	2	6,21*
Niveau des besoins	1	6,39
Degré de motivation	2	1,56
Potentiel de réinsertion sociale	2	2,66
Domaines		
Emploi	3	2,50
Toxicomanie	2	14,23***
Fréquentations	3	11,09**
Attitudes	3	1,92
Fonctionnement dans la collectivité	3	1,76
Orientation personnelle et affective	1	6,83**
Relations matrimoniales et familiales	2	86

Nota : [†]Vu le petit nombre de sujets de l'échantillon, les cellules comptant moins de 5 unités ont été supprimées; les résultats doivent être interprétés avec circonspection.

* $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$.

Analyse

Les résultats présentés dans ce rapport nous éclairent sur les caractéristiques et les besoins des délinquantes sexuelles sous responsabilité fédérale. Sont également présentées des données détaillées concernant la nature des infractions commises ainsi que les circonstances de leur perpétration.

Jusqu'à ces dernières années, les délinquantes sexuelles étaient une population négligée par la recherche, et ce n'est que depuis dix ans que les chercheurs s'y intéressent vraiment (p. ex., Gannon et Cortoni, 2010; Gannon et Rose, 2008). Malgré tout, les études existantes sont encore limitées et bien des questions demeurent sans réponse concernant cette population. Il faut poursuivre les recherches en nous appuyant sur nos connaissances des processus et des trajectoires qui mènent les femmes à la délinquance sexuelle, des traitements dont elles ont besoin et des problèmes de réceptivité qui les concernent. Les résultats du présent rapport constituent une première étape, un bilan de nos connaissances concernant la population de délinquantes sexuelles qui relèvent de la compétence du Service correctionnel du Canada. L'analyse qui suit traite de ces résultats, et fait le point sur les études existantes et celles à venir dans ce domaine.

Les femmes qui commettent des infractions sexuelles

Les résultats de la présente étude corroborent ceux d'études antérieures concernant les caractéristiques des délinquantes sexuelles : elles sont généralement de race blanche, dans la trentaine et sont souvent sous-scolarisées voire non scolarisées (Nathan et Ward, 2002; Wijkman, Bijleveld et Hendriks, 2010). Par ailleurs, ce profil démontre que les délinquantes sexuelles ont de lourds antécédents dont une enfance souvent marquée par des relations parentales dysfonctionnelles ou difficiles et des taux élevés de victimisation physique et sexuelle notamment. En outre, on constate que nombre de ces femmes ont des relations malsaines et marquées par la violence non seulement dans l'enfance, mais également à l'âge adulte (Gannon et Rose, 2008). La présente étude révèle, comme les études antérieures, que les délinquantes sexuelles sont nombreuses à avoir été victimes de violence physique et psychologique à l'âge adulte.

Près des trois quarts des délinquantes sexuelles, contre environ la moitié de la population générale des délinquantes, ont des besoins manifestes (50 %, Kong et AuCoin, 2008). Ces résultats démontrent que la sous-population des délinquantes sexuelles a des besoins particulièrement importants. D'autre part, une forte majorité des délinquantes sexuelles de notre échantillon avaient des besoins manifestes dans le domaine de l'orientation personnelle et affective, en ce sens que leurs qualités personnelles étaient limitées. Elles ont notamment de la difficulté à résoudre les conflits et les problèmes interpersonnels, manquent d'assertivité, ont de la difficulté à faire face au stress et sont inconscientes des conséquences. D'autres chercheurs ont fait les mêmes constatations concernant les délinquantes sexuelles (p. ex., Elliot, Eldridge, Ashfield et Beech, 2010; Gannon et Rose, 2008).

Plusieurs de ces questions et préoccupations sont souvent notées à propos de la population générale des délinquantes. Les études sur les délinquantes font souvent état des mêmes problèmes : taux élevés de victimisation, instruction limitée, difficultés sur le plan des relations interpersonnelles et de la gestion des émotions, et mode de vie en général (p. ex., Barrett, Allenby et Taylor, 2010; Bloom, Owen et Covington, 2003). Ces problèmes sont courants chez les délinquantes en général, mais encore plus fréquents chez les délinquantes sexuelles (Gannon et Rose, 2008). Les délinquantes sexuelles sont encore plus nombreuses à avoir été victimes de violence physique et sexuelle et ont des besoins manifestes, en particulier dans certains domaines comme l'orientation personnelle et affective. Par exemple, les femmes ayant de graves difficultés d'ordre personnel et affectif sont nombreuses au sein de la population générale de délinquantes (42 % des délinquantes de race blanche, 57 % chez les Autochtones, dans Dell et Boer, 2000), mais elles sont près du double dans notre échantillon, selon lequel 91 % des délinquantes sexuelles ont des besoins manifestes dans ce domaine. Ce phénomène est préoccupant pour la population générale de délinquantes, mais il l'est encore plus pour les délinquantes sexuelles et exige plus d'attention dans leur cas particulier.

Il importe de tenir compte des différences entre les populations pour faire en sorte que les traitements conçus à l'intention des délinquantes sexuelles ciblent effectivement les caractéristiques qui leur sont propres. C'est en reconnaissant les caractéristiques et les besoins qui leur sont particuliers que l'on pourra élaborer, mettre en œuvre et offrir aux délinquantes sexuelles des programmes qui leur conviennent. Par exemple, les programmes correctionnels pour les délinquantes contiennent souvent des éléments ciblés sur la gestion et la maîtrise des émotions, éléments qui revêtent une importance prioritaire dans le contenu des programmes pour les délinquantes sexuelles. En outre, on a avantage à reconnaître les problèmes éventuels de réceptivité au sein de cette population afin d'aider les concepteurs de programmes à intégrer les outils et les contenus qui conviennent tout au long de chaque programme, et d'aider les intervenants et les thérapeutes à faire le nécessaire auprès des délinquantes qui ont des difficultés particulières (p. ex., capacité limitée de reconnaître des problèmes, lacunes cognitives) susceptibles de limiter les bienfaits du traitement.

Complices et typologies

La majorité des délinquantes de notre échantillon ont agi en compagnie d'une autre personne, et certaines en groupes de trois à cinq complices. Comme nous l'avons mentionné, il est courant de constater que les délinquantes sexuelles agissent en présence d'un complice, un partenaire de sexe masculin le plus souvent (Gannon et coll., 2008; 2010). Les résultats de la présente étude corroborent des constatations faites antérieurement dans ce domaine, la majorité des complices étant de sexe masculin, un partenaire dans près de deux tiers des cas. La présente étude vient confirmer le fait que les délinquantes accompagnées ou contraintes par un complice de sexe masculin, selon la typologie retenue, étaient les plus nombreuses.

Il est primordial de reconnaître le rôle joué par les complices dans les modèles de délinquance sexuelle au féminin dans la mesure où il met le doigt sur les éventuels problèmes de dépendance auxquels sont confrontées bon nombre de ces femmes. Ce phénomène est particulièrement préoccupant dans le cas des délinquantes qui ont agi sous la contrainte d'un partenaire de sexe masculin. Pour les délinquantes de cette catégorie, ainsi que pour celles qui agissent de leur plein gré en présence d'un partenaire de sexe masculin, il importe de cibler les problèmes de dépendance et autres difficultés relationnelles (en matière d'assertivité, de résolution de conflits interpersonnels, etc.) dans le cadre de programmes et d'interventions qui conviennent (Ford, 2010). Ces délinquantes, en particulier, étaient plus susceptibles que le reste de l'échantillon d'avoir des besoins manifestes dans le domaine des relations matrimoniales et familiales; elles auront donc plus besoin que les autres de programmes ciblés sur ce domaine.

Autre constatation intéressante qui se dégage des résultats : le nombre de délinquantes sexuelles rentrant dans la catégorie « Colériques / impulsives ». Cette catégorie ne faisait pas partie des premières typologies proposées; on l'a incorporée plus tard pour tenir compte des délinquantes qui ne rentraient pas dans la catégorie « Accompagnées par un homme » (Mathews et coll., 1989; Syed et Williams, 1996). Lorsque l'on tient compte de cette catégorie dans les analyses de typologie, on constate qu'elle représente une fraction des délinquantes de l'échantillon. Toutefois, dans la présente étude, elle arrivait en deuxième position dans la typologie, alors qu'elle ne représentait que 19 % de l'échantillon. Quant aux délinquantes rentrant dans la catégorie « Accompagnées ou contraintes par un homme », elles constituaient les deux tiers de l'échantillon. Les autres catégories (« Initiatrices / amantes », « Prédisposées ») ne comptaient chacune que quelques femmes. Vu la prévalence et la nature atypique des délinquantes de la catégorie « Colériques / impulsives », nous les avons mises à part pour une analyse approfondie.

Comparativement au reste de l'échantillon, les délinquantes de la catégorie « Colériques / impulsives » présentaient un niveau du risque nettement plus élevé, ainsi que des besoins différents dans les domaines de la toxicomanie et des fréquentations. Les résultats démontrent également que ces femmes sont peut-être des délinquantes sexuelles atypiques en ce sens qu'elles ont plus souvent été condamnées pour des infractions avec violence comportant des éléments sexuels.

Il peut être utile de commencer par répartir les délinquantes sexuelles selon une typologie en vue de décider des interventions requises et de cibler les besoins propres à chacune. Comme nous l'avons mentionné, il est probable qu'une femme qui s'est livrée de son plein gré à des infractions sexuelles avec son partenaire n'a pas du tout les mêmes besoins en matière de traitement qu'une femme qui a agi de manière impulsive et qui a eu recours à la violence sexuelle pour humilier sa victime. Toutefois, même si une telle typologie est utile pour définir des sous-catégories de délinquantes sexuelles, elle présente également un inconvénient. En effet, elle permet de classer par sous-groupes les délinquantes ayant des points communs, mais elle ne tient pas compte des

différences qui peuvent exister entre les femmes d'une même catégorie. Des facteurs tels que la motivation et l'attitude générale sont susceptibles de varier d'une femme à l'autre, sans être pris en compte dans une typologie préétablie. Par conséquent, une typologie peut être utile dans un premier temps, mais il est primordial de tenir compte également d'un éventail de facteurs individuels et de les incorporer dans un plan de traitement efficace. Autrement dit, une typologie des délinquantes sexuelles peut être utile pour décider des interventions requises, cibler les besoins et déterminer les caractéristiques et le niveau de risque de chacune; toutefois, elle peut faire abstraction des cas ne rentrant dans aucune des catégories prédéterminées (ou qui ne devraient pas y être assimilés).

Limites

La présente étude a ses limites en ce sens qu'elle s'appuie sur des données secondaires. Bien que le SGD soit une source d'information pratique, il présente certaines limites (p. ex., données manquantes, variables accessibles). En outre, force est de reconnaître que les données relatives aux variables liées aux infractions (p. ex., complices, victimes) ne sont pas nécessairement très révélatrices de la nature véritable des incidents. D'autre part, le codage manuel des données effectué à l'occasion de l'examen des dossiers a ses limites concernant la disponibilité des rapports dans le SGD (p. ex., rapports de police, entrevues initiales), l'exactitude des renseignements fournis par les auteurs des rapports, ainsi que l'exactitude et la cohérence des données saisies dans les dossiers et codées.

Autre limite à prendre en compte : l'utilisation d'une typologie préexistante qui n'a pas été conçue expressément pour s'appliquer à l'échantillon donné. Il en résulte qu'un certain nombre de délinquantes sexuelles de notre échantillon, dont le profil diffère de celui des délinquantes généralement étudiées par les chercheurs, ne rentrent pas vraiment dans l'une ou l'autre des catégories de la typologie proposée par les recherches antérieures.

Conclusions et orientations à donner aux études futures

Le présent rapport rassemble des données de fond concernant les caractéristiques démographiques des délinquantes sexuelles et les infractions qu'elles ont commises. Par ailleurs, les résultats de notre étude traitent du niveau de risque et des besoins de cette sous-population de délinquantes sous responsabilité fédérale.

Les chercheurs des milieux universitaires et correctionnels commencent à s'intéresser davantage au phénomène de la délinquance sexuelle chez les femmes (p. ex., Gannon et Cortoni, 2010); ils s'emploient principalement à établir une typologie des délinquantes sexuelles et à en apprendre davantage sur les caractéristiques liées aux infractions, aux victimes et aux auteures de ce genre de crime. Cela dit, il reste encore beaucoup à découvrir et à explorer, particulièrement en matière de principes théoriques, d'évaluation et de traitement de cette population particulière de

délinquantes (Gannon, Rose et Cortoni, 2010). Il faudrait tenter de déterminer les trajectoires qui mènent les femmes à la délinquance sexuelle. On s'inspirera pour ce faire des travaux effectués par Gannon et ses collègues (Gannon et coll., 2008) en appliquant à un échantillon de délinquantes sexuelles sous responsabilité fédérale le modèle descriptif de délinquance sexuelle au féminin proposé par ces chercheurs.

En outre, une nouvelle version du Programme pour délinquantes sexuelles (PDS) a récemment été conçue et mise en œuvre au sein du Service correctionnel du Canada. Toutes les délinquantes sexuelles identifiées comme telles participent à ce programme dans le cadre de leur plan correctionnel. Les thèmes traités sont les suivants : contexte du comportement délinquant; sexualité, développement sexuel et sensibilisation sexuelle; croyances, attitudes et distorsions cognitives; relations saines et malsaines; gestion des émotions et aptitudes à communiquer; maîtrise de soi et préparation à la mise en liberté (SCC, 2010). Dans le cadre de plans de recherche à venir, une évaluation de la nouvelle version du PDS sera entreprise.

Bibliographie

- Barrett, M. R., Allenby, K. et Taylor, K. (2010). *Vingt ans plus tard : retour sur le rapport du Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale*. Rapport de recherche R-222. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Blanchette, K. et Taylor, K. (2010). A review of treatment initiatives for female sexual offenders. Dans T. Gannon et F. Cortoni (dir.), *Female Sexual Offenders: Theory, Assessment and Treatment*, West Sussex, R.-U. : Wiley-Blackwell.
- Bloom, B., Owen, B. et Covington, S. (2003). *Gender-responsive strategies: Research, practice and guiding principles for women offenders*. Washington, DC: National Institute of Corrections.
- Bonta, J. et Andrews, D. A. (2007). *Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité*. Rapport pour spécialistes 2007-06. Ottawa, ON : Sécurité publique Canada.
- Cortoni, F. (2010). The assessment of female sexual offenders. Dans T. Gannon et F. Cortoni (dir.), *Female Sexual Offenders: Theory, Assessment and Treatment*, West Sussex, R.-U. : Wiley-Blackwell.
- Cortoni, F., Hanson, R. et Coache, M. E. (2010). The recidivism rates of female sexual offenders are low: A meta-analysis. *Sexual abuse: A journal of research and treatment*, 22, 387-401.
- Dell, R. et Boe, C. A. (2000). *Un examen des facteurs liés au risque et aux besoins entre les détenues autochtones et de race blanche*. Rapport de recherche R-94. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Elliot, I. A., Eldridge, H. J., Ashfield, S. et Beech, A. R. (2010). Exploring risk: Potential static, dynamic, protective and treatment factors in the clinical histories of female sex offenders. *Journal of Family Violence*, 25, 595-602.
- Ford, H. (2010). The treatment needs of female sexual offenders. Dans T. Gannon et F. Cortoni (dir.), *Female sexual offenders: Theory, assessment and treatment*, West Sussex, R.-U. : Wiley-Blackwell.
- Gannon, T. et Cortoni, F. (dir.). (2010). *Female sexual offenders: Theory, assessment and treatment*. West Sussex, R.U. : Wiley-Blackwell.
- Gannon, T. et Rose, M. R. (2008). Female child sexual offenders : Towards integrating theory and practice. *Aggression and Violent Behavior*, 13, 442-461.

- Gannon, T., Rose, M. R. et Cortoni, F. (2010). Developments in female sexual offending and considerations for future research and treatment. Dans T. Gannon et F. Cortoni (dir.), *Female sexual offenders: Theory, assessment and treatment*, West Sussex, R.-U. : Wiley-Blackwell.
- Gannon, T., Rose, M. R. et Ward, T. (2008). A descriptive model of the offense process for female sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 20, 352-374.
- Gannon, T., Rose, M. R. et Ward, T. (2010). Pathways to female sexual offending: Approach or avoidance? *Psychology, Crime & Law*, 16, 359-380.
- Harris, A. H. (2010). Theories of female sexual offending. Dans T. Gannon et F. Cortoni (dir.), *Female Sexual Offenders: Theory, Assessment and Treatment*, West Sussex, R.-U. : Wiley-Blackwell.
- Johansson-Love, J. et Fremouw, W. (2009). Female sex offenders: A controlled comparison of offender and victim/crime characteristics. *Journal of Family Violence*, 24, 367-376.
- Knopp, F. H. et Lackey, L. B. (1987). *Female sexual abusers: A summary of data from 44 treatment providers*. Orwell, VT : Safer Society Press.
- Kong, R., & AuCoin, K. (2008). Les contrevenantes au Canada. *Juristat*, 28(1), n° 85-002-XIF au catalogue. Ottawa, ON : Statistique Canada.
- Landis, J. R. et Koch, G. G. (1977). The measurement of observer agreement for categorical data. *Biometrics*, 33, 159-174.
- Mathews, R. (1987) *Preliminary typology of female sex offenders*. Minneapolis : PHASE and Genesis 11 for Women.
- Mathews, R., Matthews, J. et Speltz, K. (1989). *Female sexual offenders: An exploratory study*. Brandon, VT : The Safer Society Press.
- Nathan, P. et Ward, T. (2002). Female sexual offenders: Clinical and demographic factors. *Journal of Sexual Aggression*, 8, 5-21.
- Rousseau, M. et Cortoni, C. (2010). The mental health needs of female sexual offenders. Dans T. Gannon, & F. Cortoni (éds), *Female Sexual Offenders: Theory, Assessment and Treatment*, West Sussex, R.-U. : Wiley-Blackwell.
- Saradjian, J. (2010). Understanding the prevalence of female-perpetrated sexual abuse and the impact of that abuse on victims. Dans T. Gannon et F. Cortoni (dir.), *Female Sexual Offenders: Theory, Assessment and Treatment*, West Sussex, R.-U. : Wiley-Blackwell.
- Service correctionnel du Canada. (2002). *Délinquantes sexuelles : protocole d'évaluation et de traitement*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

- Service correctionnel du Canada. (2003). *Reintegration potential: A guide for determining and entering an offender's reintegration potential into the offender management system*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada, Division de la réinsertion sociale, AR (Prairies).
- Service correctionnel du Canada. (2007). *Planification correctionnelle et profil criminel. Directive du commissaire 705-6*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Service correctionnel du Canada. (2009). *Offender Management System (OMS). Read and write access user guide*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Service correctionnel du Canada. (2010). *Women's Sex Offender Program Manual. Reintegration Programs*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Service correctionnel du Canada. (n.d.). *Dynamic factor identification and analysis – revised (DFIA-R): Handbook*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Strickland, S. M. (2008). Female sex offenders: Exploring issues of personality, trauma and cognitive distortions. *Journal of Interpersonal Violence*, 23, 474-489.
- Syed, F. et Williams, S. M. (1996). *Études de cas, délinquantes sexuelles sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Vandiver, D. et Kercher, G. (2004) Offender and victim characteristics of registered female sexual offenders in Texas: A proposed typology of female sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 16, 121-137.
- Wijkman, M., Bijleveld C. et Hendriks, J. (2010). Women don't do such things! Characteristics of female sex offenders and offender types. *Sexual abuse: A Journal of research and treatment*, 22, 135-156.